



Xavier de LIPSKI
Avocat à la Cour
Docteur en Droit

Meaux, le 6 janvier 2023

Maître Grégoire OZANNE

Maître Isabelle DE FOUGY RIHOUEY

Maître Alexandra ROBBES, Notaires Associés

107 All. François Mitterrand Hall C, 3ème étage

LETTRE EN RAR

76100 Rouen

Courriel : office76003.rouen@notaires.fr

OBJET : Vente Terrain Mr DDEFrance- Rue de Bedanne

Chers Maîtres,

Je suis le conseil de Madame Nooshkin Gale. Madame GALE a contacté l'agent immobilier chargé de la vente du terrain appartenant à Mr et Mme DEFrance, Madame Helene MICHOT, dès qu'elle a trouvé la fiche descriptive du terrain à bâtir en pièce jointe dans sa boîte aux lettres. La raison de son appel a été pleinement de préciser qu'elle s'opposera vigoureusement et totalement à toute construction sur ce terrain, car elle dispose d'éléments probants décisifs indiquant que ce terrain n'aurait pas dû être classé comme constructible.

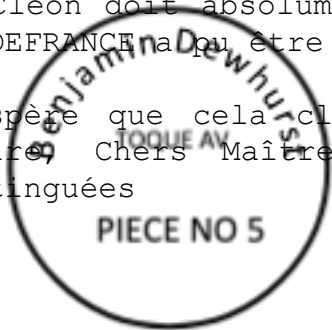
Nous vous écrivons pour préciser que, si ces informations n'ont pas été divulguées à l'acheteur, la vente pourra être considérée comme nulle.

Il existe quatre cas de figure pouvant entraîner l'annulation de la vente immobilière après la signature définitive de l'acte chez le notaire : le vice du consentement (ou dol), le vice caché, le non-respect de l'obligation de délivrance et la lésion. Il est donc de la plus haute importance que cette question soit discutée avec les acheteurs de ce terrain,, afin de prévenir les pertes qu'ils pourraient subir en conséquence.

Madame GALE est catégorique pour engager une action en justice contre la mairie de Cleon, car ce terrain a une position très sensible et sa taille est de seulement 300m². De plus, si le terrain de ma cliente, qui partage la même clôture que le

jardin de Mr DEFRANCE, est classé en zone inondable, la mairie de Cleon doit absolument justifier à quel titre le terrain de Mr DEFRANCE a pu être considéré comme constructible.

J'espère que cela clarifie notre position. Je vous prie de croire, Chers Maîtres, en l'expression de mes salutations distinguées



Xavier de LIPSKI
Avocat à la Cour

Copie : Maire de Cleon Madame VARNIER

25, boulevard Jean ROSE 77100 MEAUX Tel 01 60 44 21 34 E- mail : xde.lipski@yahoo.fr

v.varnier@ville-cleon.fr